

COMMUNIQUÉ

Le gouvernement, à coup d'ordonnance, impose, à marche forcée, une politique économique et financière ayant comme objectif de détruire notre modèle social conquis au fil du temps par les luttes des salariés.

Nous assistons, actuellement à des attaques sans précédents pour amplifier les privatisations.

Pas un service public n'échappe aujourd'hui à cette stratégie de choc et cette frénésie libérale.

Hôpitaux, écoles, bureaux de poste, chemin de fer, énergie, départements et communes voient ainsi leurs moyens asséchés et leurs missions publiques démantelées.

Dans le privé, après les passages en force à coup de 49-3 et ordonnances en tout genre, aboutissant à la désastreuse loi travail, notamment la facilitation des licenciements sensée créer de l'emploi, nous constatons une recrudescence de ruptures conventionnelles individuelles et collectives, et de plan de licenciements collectifs (PSA, PIMKI, CARREFOUR...).

Les retraités, quant à eux, ont vu leur pouvoir d'achat amputer par la hausse de la CSG, ils seront, d'ailleurs dans la lutte, unitaire, dés le 15 mars.

Dans le même temps, en France, ce sont 44 milliards d'euros de dividendes accaparés par les actionnaires des entreprises du CAC 40 et des centaines de milliards qui s'évadent dans des paradis fiscaux.

Mais nous assistons également à de nombreuses luttes légitimes dans différents secteurs, luttes qui s'opposent frontalement aux politiques libérales.

Elles portent les mêmes exigences : reconnaissance des missions de service public, l'augmentation des salaires, des effectifs, l'amélioration des conditions de travail...

Face à ce mécontentement généralisé, la CGT propose d'agir autour de propositions concrètes pour améliorer le quotidien du monde du travail, la création de milliers d'emplois et un autre projet de société au service de l'humain :

- Réduction du temps de travail à 32 H et fin des temps partiels imposés.
- Augmentation des salaires et des pensions, reconnaissance des qualifications.
- Egalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes.
- Smic à 1800€ comme base des grilles de salaires.
- Des services publics de qualité pour tous.
- Une protection sociale pour tous
- Des droits nouveaux pour les salariés

L'URIF appelle à participer massivement à la journée de grève du 22 mars et à la manifestation dans le cortège Fonctions Publiques/Interpro qui partira à 14 heures de Bercy et qui convergera avec celui des cheminots/énergie.